



Droit de Cité

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE
POUR OU CONTRE LA PRIVATISATION D'HYDRO-QUÉBEC?

Montréal, le 9 avril 2014 – Ce mercredi 9 avril à **Droit de Cité**, l'émission de débats diffusée devant public tous les mercredis à 19 h, sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre la privatisation d'Hydro-Québec?**

L'animatrice : Anne-Marie Kirouac

Les membres du jury: M^e Julien Morissette, avocat chez Osler, Hoskin & Harcourt, et Christian Allard, guide au Musée Pointe-à-Callière et enseignant au niveau collégial.

Les équipes: Patrice Labonté, étudiant en droit, et Clara Leroy, étudiante en sciences politiques et philosophie à l'Université de Montréal, affrontent François-Pierre Blondin, étudiant en géographie environnementale à l'Université de Montréal, et Vincent Langlois Desnoyer, étudiant au DESS en études comptables à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

Contexte du thème de cette semaine

Le thème de la politique énergétique a pris peu de place dans la campagne électorale provinciale. Pourtant, à l'automne dernier, la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec (Commission Mousseau-Lanoue) a rendu un rapport fort important intitulé *Maîtriser notre avenir énergétique – Pour le bénéfice économique environnemental et social de tous*.

Depuis plusieurs années, certains experts et politiciens argumentent que pour réduire considérablement la dette du Québec, l'une des solutions serait de privatiser Hydro-Québec, en transformant la société d'État en société privée à capital ouvert et cotée en bourse. Hydro-Québec est le troisième producteur d'électricité au monde. Le réseau québécois de transport d'électricité est l'un des plus développés au monde. Plus de 30 000 kilomètres de lignes à haute tension et 100 000 kilomètres de lignes de distribution fondent son réseau. La société d'État joue aussi un rôle important dans l'économie québécoise puisqu'elle compte pour environ 4% de sa production de biens et services.

L'émission **Droit de Cité**, peut être entendue tous les mercredis de 19 h à 20 h sur les ondes de CIBL 101,5, et être réécoutée sur le site Web de l'émission, ou à la position 574 sur Illico. Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** : CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio A.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info

Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau
Faits et Causes
(450) 845-1637
redaction@faitsetcauses.com



Facebook www.facebook.com/DroitCite



Twitter [@DroitCite](https://twitter.com/DroitCite)